

## **MODULE 6 – HYGIENE DES LOCAUX HOSPITALIERS**

Les termes choisis sont issus de l'Arrêté du 22 Octobre 2005 modifié

### **COMPETENCE :**

Utiliser les techniques d'entretien des locaux et de matériel spécifique aux établissements sanitaires, sociaux, et médico-sociaux.

### **OBJECTIFS DE FORMATION:**

Dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, être capable de :

- Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés ;
- Doser et utiliser les produits en fonction des procédures et des fiches techniques ;
- Utiliser les techniques de nettoyage appropriées, notamment pour lutter contre les infections nosocomiales, en appliquant les protocoles et les règles d'hygiène et de sécurité ;
- Identifier et respecter les circuits d'entrée, de sortie et de stockage du linge, des matériels et des déchets ;
- Installer le mobilier et le matériel de la chambre en l'adaptant à l'état de la personne ;
- Utiliser les techniques de rangement et de stockage adaptées ;
- Apprécier l'efficacité des opérations d'entretien et identifier toute anomalie ;
- Repérer toute anomalie dans le fonctionnement des appareils médicaux et alerter.

### **PROGRESSION PEDAGOGIQUE :**

#### ***Savoirs associés théoriques et procéduraux sur 35h***

##### **Infection et désinfection :**

- les mécanismes de l'infection ;
- les techniques de nettoyage, de bio-nettoyage, de désinfection et de stérilisation.

##### **Prévention des risques liés à l'infection en milieu hospitalier :**

- risques d'accident d'exposition au sang ;
- les risques infectieux dans différents milieux de soins ;
- les maladies nosocomiales.

##### **Prévention des risques liés et à la sécurité en milieu hospitalier :**

- normes d'hygiène publique et de respect de l'environnement ;
- commissions de vigilance ;
- formalités de déclaration d'accident ;
- rôle du comité d'hygiène et de sécurité.

##### **Les circuits des déchets à l'hôpital :**

- les différents types de déchets et de contenants ;
- les obligations légales et réglementaires des établissements.

##### **Règles d'identification et d'utilisation des matériels et des produits.**

##### **Fiches techniques d'utilisation des matériels et des produits.**

##### **Règles concernant l'isolement des patients.**

##### **Règles concernant l'élimination des déchets.**

**Règles concernant le stockage des produits.**

***Savoirs associés pratiques sur 70h***

**Hygiène quotidienne de l'environnement du patient.**

**Nettoyage et désinfection des matériels et de l'environnement direct du malade.**

**Prévention des infections nosocomiales par l'application des techniques d'entretien des locaux et des matériels.**

**Isolement des patients : règles, précautions à respecter.**

**Elimination des déchets hospitaliers solides et liquides résultant des activités de soins et d'hébergement conformément à la réglementation en vigueur : les contenants, les circuits, les délais.**

**Entretien, pré-désinfection, nettoyage, désinfection et stérilisation du matériel médico-chirurgical destiné à effectuer des actes aseptiques.**

**Montage, entretien et surveillance du matériel de soins :**

- pour oxygénothérapie ;
- pour aspiration ;
- pour recueil des urines ;
- pour le transport des patients ;
- pour l'hygiène ;
- le chariot de soins ;
- le chariot de linge ;
- pour le matériel chirurgical divers.

**Règles de prévention des accidents d'exposition au sang.**

**Niveau d'acquisition et limites d'exigence :**

Le rôle de l'aide-soignant dans la prévention des maladies nosocomiales est approfondi.

**EVALUATION OU APPRECIATION DES RESULTATS:**

**Critères de résultat :**

- Les techniques, les modes opératoires, les matériels et les produits sont adaptés au type de nettoyage réalisé et aux spécificités des locaux ;
- Les règles d'hygiène et de sécurité et les circuits (linge, matériels et déchets) sont respectés.

**Critères de compréhension :**

- Les risques d'infections nosocomiales et les moyens de lutte sont identifiés et expliqués ;
- Les conséquences des infections nosocomiales sont identifiées ;
- Les erreurs réalisées ou les risques d'erreur et leurs conséquences sont identifiés dans une situation donnée.